



DEC172478DR17

Décision portant nomination de Mme Béatrice JOSSELIN aux fonctions de personne compétente en radioprotection de la FR2424 intitulée Station Biologique de Roscoff

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133023DGDS du 18 décembre 2013 portant renouvellement de la fédération de recherche n°2424 intitulée Station Biologique de Roscoff, dont le directeur est Bernard Kloareg ;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources non scellées délivrée à Mme Béatrice Josselin le 24 avril 2015 par l'APAVE ;

**Vu** l'avis favorable de la CHS locale du 6 juin 2016,

**DECIDE :**

#### **Article 1er : Nomination**

Mme Béatrice Josselin, Ingénieure d'étude, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 24/04/2015.

#### **Article 2 : Missions<sup>1</sup>**

Mme Béatrice Josselin, exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

#### **Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de Mme Béatrice Josselin, sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

#### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

<sup>1</sup> [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR est à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

Fait à Roscoff, le ...

Le directeur d'unité

Bernard KLOAREG

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Gabrielle INGUSCIO

Visa du président de Sorbonne Universités

Jean CHAMBAZ

## ANNEXE : lettre de mission

**Déléquant** : Bernard KLOAREG – Directeur de la Station Biologique, titulaire de l'autorisation ASN

**Déléataire** : Béatrice JOSSELIN – Personne compétente en radioprotection

### **Champ de compétence** :

Votre mission de personne compétente en radioprotection a pour objet principal d'assister et de me conseiller dans la mise en œuvre des règles de prévention de la santé et de la sécurité au travail.

### **Vos missions s'articulent autour de** :

- La mission de CSE et le suivi des utilisateurs ;
- La réalisation ou le suivi des contrôles périodiques obligatoires ;
- La gestion et le suivi des sources ;
- La mission opérationnelle de gestion des déchets ;
- Le suivi de bon fonctionnement des équipements et matériels ;

### **Dans ce cadre** :

- Vous vous assurez que toutes les activités réalisées au sein de la station biologique font l'objet d'une autorisation auprès de l'Autorité de Sureté Nucléaire (ASN) ;
- Vous devez être informée de tout évènement touchant ces activités ;
- Vous contribuez à la bonne connaissance des règles d'hygiène et de sécurité par les personnels. A ce titre, vous organisez l'accueil et la formation des nouveaux arrivants en matière de prévention des risques liés à la radioactivité ;
- Vous assurez la mise en place et le suivi des plans de prévention liés à l'intervention d'entreprises extérieures ;
- Vous êtes associée à l'établissement des fiches individuelles d'exposition ;
- Vous contribuez à l'analyse des causes des accidents et incidents ;
- Vous organisez les premiers secours et la gestion des situations d'urgences conformément aux procédures de l'établissement ;
- Vous êtes associée aux travaux de la commission locale d'hygiène et de sécurité ;
- En matière d'évaluation des risques vous devez être associée à l'élaboration du document unique.

### **Moyens** :

Pour l'exercice de cette mission, vous disposerez de 20% de votre quotité de travail. Les moyens nécessaires à l'exercice de cette mission vous seront attribués.

## Détail des missions confiées :

### **Suivi des utilisateurs**

- Suivi de l'habilitation
- Conseiller Siseri Employeur
- Relation avec le médecin
- Rédaction de la Fiche d'exposition aux rayonnements ionisants
- Suivi de la dosimétrie passive externe et SISERI

### **Postes de travail SNS**

- Suivi des consommables et registres de radioprotection
- Accueil et suivi des intervenants extérieurs, contrôles préalables
- Pilotage du ménage dans les Zones Surveillées

### **Contrôles périodiques**

- Réalisation du contrôle surfacique mensuel des sources non scellées
- Gestion de la dosimétrie d'ambiance mensuelle
- Réalisation du contrôle annuel administratif

### **Gestion des sources non-scellées**

- Commande des sources
- Réalisation de l'inventaire annuel des sources (formulaire IRSN)
- Réalisation des contrôles à réception
- Intégration sources dans une base de données pour suivi des stocks

### **Gestion des déchets**

- Collecte au poste de travail et mise en fût ou bonde
- Conditionnement mensuel, prélèvements pour analyses, préparation aux enlèvements ANDRA
- Gestion pratique et documentaire du stockage unité des Déchets en Décroissance et vie longue
- Suivi des consommables "déchet"
- Contrôle des déchets non radioactifs (poubelles, déchets chimiques, blouses)

### **Matériels**

- Suivi des consommables "contaminamètres, radiamètres" et "EPC"

### **Interventions d'urgence**

- Préparation des procédures et matériels d'urgence
- Suivi du matériel d'urgence
- Intervention d'urgence (contamination, panne, ventilation...)

### **Relations avec partenaires extérieurs**

- Participation à la modification ou au renouvellement de l'autorisation ASN